

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 30 août 2024	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 19 Absents excusés : 15 Absents : 4 Votants : 20 (dont 1 pouvoir)
---------------------------------------	--

PRESENTS :

M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; Mme CARDOSO Christina (suppléante) ; M. CHARBONNEAU Claude ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M DABIN Pierre (suppléant) ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. POTET Christophe (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

M. JEUDI Daniel est remplacé par M DABIN Pierre ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe
M. THOMAS Patrice est remplacé par Mme CARDOSO Christina
Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. AUBRUN Thomas ; M. CESBRON Patrice ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DANGER Jean-Louis ; M. FUZEAU Bruno ;
Mme GELÉE Maryline ; M. LIGNE Alain ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. RENAUD Denis ;

ABSENTS :

M. AIGUILLON Mickaël ; M. CHAUVIN Hervé ; M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard

Secrétaire de séance : Monsieur JOZEAU Jacky

RESSOURCES HUMAINES
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SEVT

Le Président expose à l'assemblée que :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois.

- Vu le tableau des effectifs,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 03/09/2024, sur les projets de suppression d'emploi,
- Vu la sollicitation de la Commission consultative paritaire prévue le 07/10/2024 sur le licenciement dans l'intérêt du service de l'agent non titulaire concerné.

Le Président propose à l'assemblée de supprimer à compter au 31/10/2024 :

- ✓ Pour avancement de grade :
 - 3 postes d'adjoint administratif principal de 2^e classe temps complet
 - 2 postes d'adjoint technique principal de 2^e classe temps complet
 - 1 poste d'adjoint technique temps complet
- ✓ Pour restructuration du service :
 - 1 poste contractuel permanent cat B-Animation programme Re-Sources

- Vu l'exposé de Monsieur le Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE de la suppression des postes ainsi proposée à compter du 31/10/2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.

